

CONTRAT D'INSCRIPTION

COORDONNÉES

Étudiant

Nom : Prénom :
Né (e) le : à :
Tél. portable :
Email étudiant : @

Parents

Nom :
Adresse :
CP : Ville :
Tél 1. :
Tél 2. :
Email parents 1 : @
Email parents 2 : @

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Retour du dossier par courrier :

- Le contrat d'inscription rempli et signé
- Le règlement du programme choisi
- Le mandat de prélèvement SEPA daté et signé et le RIB associé
- Une photo d'identité récente
- Le dernier bulletin trimestriel en votre possession

Choix du programme (Cochez votre choix) **Programme Terminale Santé Complet : Stages SBM 1-2-3-4 et PCS de janvier à juillet 2026**

Je choisi de régler en 1 fois : 2490 € à l'inscription
 Je choisi de régler en 7 fois : Acompte : 290 € à l'inscription + 7 x 325 € (décembre 2025 à juin 2026)

 Programme Terminale Santé MARS : Stages SBM 2-3-4 de mars à juillet 2026

Je choisi de régler en 1 fois : 1870 € à l'inscription
 Je choisi de régler en 5 fois : Acompte : 290 € à l'inscription + 5 x 325 € (février 2026 à juin 2026)

 Programme Terminale Santé MAI : Stages SBM 3-4 de mai à juillet 2026

Je choisi de régler en 1 fois : 1240 € à l'inscription
 Je choisi de régler en 3 fois : Acompte : 290 € à l'inscription + 3 x 325 € (avril 2026 à juin 2026)

 Je souhaite préserver une place au Cours Accès en Suivi PASS-LAS 2026/2027 (sans engagement – confirmation du vœu après les résultats du baccalauréat et réponse Parcoursup)

Nous avons pris connaissance des conditions générales et financières au dos et nous les acceptons.

Fait à : le :

Nom et Signature

Responsable des paiements

Étudiant

Cours Accès

CONDITIONS GÉNÉRALES

➤ En cas de non-paiement aux dates indiquées, les mesures suivantes sont appliquées :

- 1) Après 15 jours de retard suivant l'échéance, cours et documents ne sont plus communiqués à l'étudiant(e) et l'accès à l'espace inscrit du site internet est suspendu.
- 2) 20 € de frais bancaire seront facturés par prélèvement SEPA rejeté.

➤ Remboursement en cas d'abandon

1/ Inscrits au programme complet de Terminale santé en ligne

Abandon notifié entre la date d'inscription figurant sur le présent contrat et au plus tard le 31 janvier 2026 : Les frais d'inscription du stage SBM1 (590 €) sont facturés.

Abandon notifié entre le 1^{er} février 2026 et le 1^{er} mars 2026 : Les frais d'inscription des stages SBM1 (590 €), et 300€ au titre du stage PCS sont facturés.

Pour tout abandon notifié après le 2 mars 2026, la totalité du programme est facturée

2/ Inscrits au programme MARS de Terminale santé en ligne

Abandon notifié entre la date d'inscription figurant sur le présent contrat et au plus tard le 31 mars 2026 : Les frais d'inscription du stage SBM2 (590 €) sont facturés.

Abandon notifié après le 1^{er} avril 2026, la totalité du programme est facturée

3/ Inscrits au programme MAI de Terminale santé en ligne

Abandon notifié entre la date d'inscription figurant sur le présent contrat et au plus tard le 31 mai 2026 : Les frais d'inscription du stage SBM3 (590 €) sont facturés.

Abandon notifié après le 1^{er} juin 2026, la totalité du programme est facturée

Toutes les notifications doivent nous être adressées par email ou par courrier recommandé.

MÉDIATION

En vertu de l'article L152-1 du code de la consommation est préalablement à tous litiges, le consommateur est informé qu'il peut mettre en œuvre la procédure gratuite de médiation en vue de la résolution amiable de tous litiges. Pour ce faire il s'adressera à Médiation de la Consommation & Patrimoine, 12 Square Deshoulettes, 75015 PARIS ; <http://www.mcpmediation.org>

DROIT A L'IMAGE et RGPD

En m'inscrivant, j'autorise le Cours Accès et ses prestataires techniques à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques. Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure sous toute forme et tous supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux. Le Cours Accès s'interdit de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

En m'inscrivant, j'accepte de recevoir des informations sur les offres pédagogiques destinées aux étudiants inscrits en faculté de médecine et exclusivement proposées par les établissements d'enseignement et de formation de la société Hippocrate Phi4, JACOB BIDCO, Société par actions simplifiée, Siège social : 11, rue de l'Arsenal – 75004 Paris - 894 181 593 RCS Paris

Pour toute opposition à ces dispositions, un mail doit être envoyé à : contact@cours-acces.fr

Paraphes